



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Timbres

Question écrite n° 4048

Texte de la question

M. Dominique Dupilet attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur sur la reprise du projet d'emission d'un carnet de timbres-poste consacres aux fetes de fin d'annee. Saisi par de nombreuses associations philateliques par cette annulation effectuee en decembre dernier, il lui demande ce qu'il compte faire des deux millions d'exemplaires deja imprimes portant une valeur faciale de 2,50 francs, et s'il a deja fixe une date d'emission de mise en vente de ces stocks.

Texte de la réponse

Le projet d'emission d'un carnet de timbres-poste consacres aux fetes de fin d'annee et a certains evenements de la vie quotidienne a ete soumis a la commission des programmes philateliques. L'emission d'un carnet de 12 timbres-poste differents intitule « Le Plaisir d'ecrire » a ete decidee par l'arrete ministeriel no 482 du 9 juillet 1993. Elle pourrait intervenir au debut du quatrieme trimestre de l'annee. Cette mesure, qui repond aux souhaits des associations philateliques, et qui sera vraisemblablement tres appreciee du public, permet egalement d'attenuer sensiblement la perte liee a la destruction des stocks des carnets de timbres deja imprimes avec la valeur faciale de 2,50 francs. Cette destruction etait necessaire en raison de la presence sur les timbres de la date d'emission : 1992.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4048

Rubrique : Poste

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2084

Réponse publiée le : 6 septembre 1993, page 2838